

République Française — Département de Seine-et-Marne

4e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de Novembre 1958

Electrices,
Electeurs,

Au seuil de la **République Nouvelle,** je viens, investi par le Centre National des Indépendants et des Paysans — à la demande de la majorité des Maires de l'Arrondissement et de nombreux amis et associations professionnelles — solliciter vos suffrages.

Le 23 novembre, vous accomplirez un acte grave. Votre choix sera décisif pour l'Avenir de notre Pays et des Institutions républicaines que plus de 80 % des Français ont approuvées lors du Référendum.

Le Général de GAULLE a déclaré que les électeurs d'une Circonscription sauraient désigner parmi eux un des leurs, vivant avec eux, comme eux, bien connu dans la région, à qui ils feront confiance pour sa probité, son intégrité, son dévouement à la chose publique, son patriotisme et sa connaissance des nécessités régionales et nationales.

Me voici ! Vous me connaissez, ayant passé toute ma vie dans l'arrondissement de Provins, parmi vous, avec vous. J'ai vécu constamment sous vos yeux et vous savez quel idéal m'anime et combien est grand mon désir de vous bien servir sans jamais desservir la France. Je connais vos désirs et vos besoins, parce qu'ils sont mes désirs et mes besoins, parce que je suis des vôtres.

Je ne suis pas de ceux que le résultat du Référendum — au succès duquel j'ai participé de mon mieux — amène à une conversion tardive. Attaché aux principes républicains et aux libertés démocratiques, j'ai toujours pensé et dit que le système de 1946 était la caricature d'un vrai régime républicain.

Sans craindre les critiques, je n'ai cessé de lutter en faveur d'une profonde réforme constitutionnelle. Je n'ai cessé de vouloir une République moderne, respectée, efficace, à la mesure des besoins de notre époque et des aspirations de la France.

Seul candidat de la 4e Circonscription ayant reçu l'investiture du Centre National des Indépendants et des Paysans, je suis fier de rappeler que son Président d'Honneur, Antoine PINAY, soutenu par tous ses amis, fut le premier, en se rendant personnellement à Colombey, à ouvrir les voies de la légalité républicaine au seul homme capable, en de telles circonstances, de sauver à la fois l'Algérie et la France.

Mon appui total est donc acquis au Général de GAULLE qui nous a évité la guerre civile et veut ardemment le redressement de la France. Dans la République profondément rénovée que les Indépendants ont voulu, je poursuivrai le triple objectif que je vous propose :

— assurer la liberté des citoyens et du Pays contre l'étatisme bureaucratique et contre le communisme.

— rendre l'État capable de remplir sa vraie fonction et de conduire notre Pays en pleine évolution vers ses destins de grande puissance respectée.

— ouvrir à la Nation des perspectives d'Expansion Économique et de Progrès Social dans la stabilité financière.

Je lutterai contre l'inflation génératrice de déséquilibre économique et de misère sociale. Les principes qui ont guidé l'expérience de 1952 et que son auteur, le Président PINAY, fait actuellement prévaloir, restent toujours valables.

Une Nation ne doit pas consommer plus qu'elle ne produit. Un État ne doit pas dépenser plus qu'il ne reçoit. C'est une règle impérieuse. L'inflation qui en résulte est le pire des impôts, car il frappe aveuglément toutes les classes, les producteurs, les salariés, et d'abord, les faibles : les vieillards, les retraités, les " économiquement faibles ".

Le nouveau Gouvernement devra résoudre de nombreux problèmes :

FINANCES : Désserrer la pression fiscale, aménager une plus juste fiscalité et la simplifier. Remettre en ordre les Finances Publiques, rétablir l'équilibre des marchés, encourager et protéger l'épargne, restaurer et maintenir le pouvoir d'achat détérioré en 1956-1957 au grand préjudice des budgets familiaux, raffermir la position du Franc, etc...

PRODUCTION : Défendre la libre entreprise qui fait appel à l'esprit d'initiative et permet l'expansion économique facteur indispensable à notre industrie et au plein emploi de la main-d'œuvre.

Protéger, encourager, défendre les commerçants, les artisans, les membres des professions libérales, les petits entrepreneurs et les exploitants agricoles. Défendre l'entreprise familiale sous toutes ses formes, le patrimoine et l'accès à la propriété.

AGRICULTURE : Mettre tout en œuvre pour donner satisfaction aux Agriculteurs en faisant respecter les engagements pris par le Gouvernement quelle que soit leur incidence et en faisant triompher les justes revendications exposées dans le " Manifeste " de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

FAMILLE : En matière sociale, il importe avant tout de lui donner des rémunérations correspondant au coût de la vie, un toit à chaque foyer, une école à tous les enfants. On ne peut maintenir les droits et la dignité de l'individu qu'en défendant les droits et la dignité de la Famille. **D'où, politique des salaires et aide matérielle pour compenser les charges familiales.** Mieux-être aux ménages. Politique du logement pour chaque foyer et surtout, pour chaque jeune ménage. Politique de l'enseignement, pour assurer la formation intellectuelle et technique de l'enfant qui lui permette de développer ses capacités et d'assurer sa place dans la Société de demain.

POLITIQUE SOCIALE, SALAIRES : Condamnation de la lutte des classes qui dresse systématiquement l'une contre l'autre deux catégories de Français et qui a pour effet de retrancher les travailleurs de la communauté nationale Développement du vrai Syndicalisme apolitique pour la défense des intérêts des travailleurs, par des conventions collectives librement discutées, l'arbitrage obligatoire, l'amélioration des conditions du travail, **une politique du plein emploi et l'assurance contre le chômage. Suppression des Zônes de Salaires.**

PROMOTION OUVRIÈRE : Les travailleurs, intéressés à la productivité et aux bénéfices, assurés de leur salaire et de leur travail, pouvant disposer d'un logement bon marché, échapperaient à leur condition trop souvent précaire, pourraient s'élever plus aisément dans l'échelle sociale. Cette promotion ne sera possible que par la mise en œuvre de tous les moyens de formation scientifique et technique. allant de l'enseignement professionnel jusqu'à la création d'universités industrielles et ouvrières.

MARCHÉ COMMUN : En préservant les intérêts nationaux afin de ne pas léser les producteurs français, dont les charges sociales sont plus élevées que celles supportées par leurs concurrents étrangers.

EUROPE UNIE : Condition essentielle de paix.

COMMUNAUTÉ FRANCE D'OUTRE-MER : Suite au Référendum, l'évolution des peuples d'Outre-Mer doit se poursuivre sans heurts, la France restant leur guide vers l'émancipation.

ALGÉRIE : Pour l'Algérie française. Les voies sont aujourd'hui ouvertes dans la légalité républicaine, pour poursuivre méthodiquement, sans passion ni rancune, l'union des diverses populations d'Algérie et mettre fin à la lutte fratricide et sanglante ce qui permettra le développement sans précédent des territoires algériens et du Sahara.

ZONE DU LIBRE-ÉCHANGE : Sans rien rompre avec nos partenaires de la Petite Europe, faire en sorte de ne pas permettre à la Grande Bretagne et à quelques autres États Nordistes, de profiter de tous les avantages d'une telle zône sans supporter les inconvénients du marché commun auquel ils ont refusé d'adhérer.

Electrices, Electeurs,

Cet exposé ne vous présente qu'un résumé de mon programme. J'ai encore beaucoup à dire sur la Banque au service du Pays, le Tourisme et l'Industrie Hôtelière, le détournement du Fonds Routier, l'absurdité et l'injustice qui ont présidé à l'institution des " Vignettes ", etc.

Je suis ennemi de l'immobilisme et désire ardemment un large regroupement national de toutes les bonnes volontés, dans un sursaut de fraternelle solidarité. J'aurais aimé des ententes, des alliances entre partis dont les doctrines ne diffèrent que par des nuances subtiles. afin de permettre à l'Electeur de dire " OUI " ou " NON " à deux ou trois candidats. Ce ne fut pas possible.

Au contraire, je déplore sincèrement que certains politiciens aient cru devoir créer quelques nouveaux partis politiques à la veille du scrutin.

Aux vieux spécialistes des astuces électorales, aux manœuvriers habiles, aux " malins " qui veulent encore succéder à eux-mêmes, à tous ceux qui croient leur position inamovible, **je m'oppose** en tant que représentant des forces profondes de notre laborieuse population briarde, comme un de ceux qui, depuis 19 ans, font face au danger.

J'ai confiance en vous...

Sur mon nom, *vous confirmerez,* **le 23 Novembre prochain,** *votre vote massif du 28 Septembre dernier.*

Pour une large Union Républicaine et Sociale

Pour soutenir la politique du **renouveau** *entreprise par le Général, pour éviter la guerre civile*

Votez libéral... Votez National... Votez Social .. Votez Indépendant...

Vive l'Arrondissement de Provins! Vive la République! Vive la France!

CHOPIN Antonin

Maire de SAINT-GERMAIN LAVAL
Conseiller Général du Canton de Montereau
Président de l'Office Départemental d'Habitations à Loyers Modérés - Président de la Commission des Prêts du C.O.D.A.L.
Président d'Honneur du Syndicat Agricole de Montereau - Ancien Combattant 14-18 et 39-40
Résistant n° 86 groupe " Quand même " dès Juillet 1940 - *Chevalier de la Légion d'Honneur*
Croix de Guerre - Chevalier du Mérite Agricole

Candidat du Centre National des Indépendants et des Paysans

Remplaçant éventuel : THIBAULT Pierre
Maire de POIGNY

Montereau — Imp. A. Richard